

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1553 - page 2479

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de police.

Ancien titre : SOCIETE FRANÇAISE DE MEDECINE PERINATALE.

Nouveau titre : **SOCIETE FRANÇAISE DE MEDECINE PERINATALE - SFMP.**

Nouvel objet : promouvoir par une approche pluridisciplinaire l'étude des phénomènes de la reproduction humaine, de la naissance, de leurs pathologies et des thérapeutiques qui s'y rapportent, dans le but de prévenir et de diminuer les risques qui menacent le produit de conception ; favoriser la diffusion de l'information sur les problèmes périnataux auprès de personnels médicaux et paramédicaux, de toute personne concernée et du public ; développer et coordonner l'enseignement théorique et pratique de la médecine périnatale ; faciliter les contacts entre représentants de diverses disciplines médicales intéressées, ainsi qu'avec toutes personnalités et organismes, publics et privés, scientifiques, techniques, professionnels, administratifs, nationaux et internationaux ; organiser des événements en matière de médecine périnatale ; effectuer des recherches biomédicales et améliorer la qualité des soins en matière de médecine périnatale ; aider à toute action sanitaire en faveur de la protection de la mère et de l'enfant ; développer des organismes de recherche ou de soins destinés au progrès de la médecine périnatale.

Siège social : Centre de pathologie néo natale du Cen, Boulevard Besnier, 62000 Arras.

Transféré ; nouvelle adresse : Lot 41, 128, rue La Boétie, 75008 Paris

Date de la déclaration : 28 février 2014.